

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



Mémotri Un doute, une question ? 04 71 60 72 64

→ **Le tri.** Ces déchets se recyclent, pensez à les trier.

- Emballages** (Conteneur jaune / SAC JAUNE)
 - Bouteilles, bidons, flacons en plastique
 - Cartons, boîtes, cartonnages, brique alimentaire
 - Bouteilles, canettes, bouchons, capsules métalliques
- Papier** (Conteneur bleu / SAC BLEU)
 - Journaux, magazines, livres, prospectus, périodiques, brochures
- Verre** (Conteneur vert)
 - Bouteilles, pots, bocaux, bouteilles
 - Pas de miroirs

→ **Les ordures ménagères, pour ces déchets.** (SAC)

- Vieux emballages en plastique, bouchons en plastique ou polypropylène, sacs et films d'emballage, sacs-bouteilles, vaisselle cassée, autres débris, etc.

→ **Le compostage, et nos déchets deviennent humus.** (Composteur)

- Mises en œuvre avec précaution : déchets de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, tiges de légumes, fleurs fanées, déchets de jardin, autres déchets
- Pas de viande ni de oses cuisinés

→ **La déchetterie, pour ces déchets.**

- Produits d'équipement, pots de peinture, huiles de moteur et alimentaires, produits usagés, vêtements, appareils électroménagers, outils à main, cailloux, batteries, pneus de voiture
- Bouteilles, capsules, bouchons, tiges de légumes

→ **Les points de ventes, pour ces déchets.**

- Piles, petites batteries, ampoules, tubes fluorescentes, médicaments

SYTEC SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST-CANTAL
ZA Rozier Coren / ZA La Floribane 15100 Saint-Flour
www.sytec15.fr

Pour toute information :

<https://www.hautesterres.fr/territoire-vie-facile/0-dechet-0-gaspillage/>

OU appeler les services Hautes Terres Communauté au :

04 71 20 22 62

LAVIGERIE - LA GRAVIERE

De nouveaux emplacements de Bacs



- Hautes Terres Communauté a entamé une démarche d'optimisation des tournées afin d'améliorer le système de collecte des ordures ménagères.

L'objectif est simple : Réduire le temps de collecte tout en garantissant le service aux usagers.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, nous avons constaté des problèmes disparates d'un secteur à l'autre :

- Absence de bacs roulants collectifs
- Dépôts de sacs d'ordures sur la voie publique.
- Nombre de bacs inappropriés

Ces différentes pratiques constituent un risque sanitaire et ne permettent pas d'assurer la collecte des déchets dans de bonnes conditions et provoquent des nuisances sur la voie publique.

- Ainsi, conjointement avec la commune de Lavigerie, Hautes Terres Communauté procède à une nouvelle organisation :

- Mise en place ou déplacement de bacs roulants
- Création de points de regroupement
- Rajouts ou suppression de bacs



Dorénavant dans votre village, les sacs d'ordures ménagères seront à déposer uniquement dans les bacs mis à disposition par Hautes Terres Communauté.

Vous trouverez à l'intérieur un plan d'implantation des points de collecte vous concernant.

Votre point de collecte peut être légèrement déplacé en cas d'aménagement au sol particulier (dalle béton, empiérement, etc...).

Ne pas jeter sur la voie publique.

Dans votre village, vous retrouverez un point de collecte.

